

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 36

Artikel: Henri Cauderay
Autor: S.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182877>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

train devient considérable. Après la collation, la troupe est licenciée; elle est libre jusqu'à deux heures, où elle doit se reformer pour une promenade au château de Prangins. Pendant ce temps, les maîtres de l'Ecole industrielle, avec leurs collègues de Nyon, s'en vont dîner à l'Ange, où le café leur est offert par les autorités municipales et scolaires. M. le directeur de l'Ecole industrielle saisit cette occasion pour remercier chaleureusement la municipalité et les membres de la commission des écoles pour l'accueil empressé et sympathique qui nous a été fait, et il porte un toast aux autorités de la ville de Nyon. M. le syndic répond par d'excellentes paroles, et porte un toast au corps enseignant et à la prospérité de l'Ecole industrielle. La musique, toujours infatigable, joue des airs de circonstance et continue d'embellir la fête.

A deux heures et demie, la colonne, de nouveau reformée et ralliée par le corps de Nyon, part pour le château de Prangins, musique en tête et bannières au vent. La garnison n'y comprend rien; elle regarde tout ahurie par les fenêtres, et se rendrait volontiers..... sur le préau, pour voir les envahisseurs de plus près, mais elle est consignée.

Au retour à Nyon, nouvelle surprise. La troupe rentre au château pour une seconde collation, grâce à l'inépuisable amabilité de la ville et des autorités. Comme il reste du temps, le départ n'ayant lieu qu'à sept heures, des jeux sont ensuite organisés sur la magnifique place de Perd-Temps. Pendant ces ébats, les représentants des autorités et le corps enseignant du collège de Nyon s'entretiennent en *colloquium amabile* avec les maîtres de l'Ecole industrielle, et des toasts sont encore échangés. Mais l'heure s'avance, et la colonne, ou plutôt le cortège traverse une dernière fois la jolie ville pour se rendre à la station. Sur tout le parcours, de longues acclamations prouvent aux habitants la reconnaissance de nos élèves et le plaisir qu'ils ont éprouvé. A la gare, M. le directeur remercie encore une fois la cité hospitalière, ses magistrats et le corps enseignant de son collège, et propose à nos élèves trois vigoureux hourrahs à l'honneur de Nyon et de ses habitants. L'ordre est fidèlement exécuté, cela va de soi, et l'on monte en wagon après avoir donné des poignées de mains de tous côtés et s'être promis de se revoir. Un instant encore on voit les cadets de Nyon et ceux de Lausanne fraterniser aux portières, et le coup de sifflet se fait entendre.

La rentrée à Lausanne s'est faite en bon ordre; tout notre monde était encore gai et dispos, maîtres et élèves. Comme on le voit, ce n'est pas une course manquée, la ville de Nyon nous l'a admirablement raccomodée, et la course du 29 août comptera, dans les souvenirs des maîtres et des élèves, au nombre des plus réussies. Mais l'année prochaine il faudra absolument aller à St-Cergues, ne fût-ce absolument que pour remercier M. le syndic et ses habitants, qui avaient enguirlandé le village en notre honneur et nous préparaient une charmante réception.

L. FAVRAT.

Henri Cauderay.

Notre pays vient de perdre un homme jeune encore et qui, dans sa trop courte carrière, s'était acquis de nombreuses sympathies.

Henri CAUDERAY, inspecteur des télégraphes des chemins de fer de la Suisse occidentale, vient de succomber, à l'âge de 38 ans, à une maladie qu'un travail excessif avait certainement aggravée. Né à Aubonne, en 1836, dans une position des plus modestes, il fréquenta les écoles primaires de cette ville jusqu'à l'âge de 15 ans. Il entra à ce moment au service de l'administration des postes, d'abord à Aubonne, puis successivement à Lausanne, Morges, Yverdon, St-Gall et Berne. A Lausanne, il commença son apprentissage de télégraphiste; dès ce moment, sa voie était tracée. D'un esprit inventif et chercheur infatigable, il ne se contenta pas d'expédier et de recevoir des dépêches; l'électricité devint pour lui un champ d'expériences dans lequel il travaillait avec bonheur. A Yverdon, déjà, il fit sa première découverte sur l'application de l'électricité à la sécurité des chemins de fer. A St-Gall, il trouva le moyen de transmettre le courant électrique sans l'emploi des piles dans les stations intermédiaires.

En 1858, il revint à Lausanne en qualité d'inspecteur des télégraphes de l'Ouest-Suisse. Désireux d'ouvrir aux jeunes gens une nouvelle carrière, il s'empressa d'instituer, de concert avec M. Noguét, des cours de télégraphie. Nous l'avons vu, depuis cette époque, devenir l'un des membres très actifs de la Société vaudoise des sciences naturelles, à laquelle il communiquait le résultat de ses recherches. Esprit observateur, il voyait dans sa profession, non le métier qui devait le faire vivre, mais le moyen d'approfondir les mystères de cette puissante force naturelle, l'électricité, à laquelle il cherchait à arracher ses secrets pour en déduire des applications pratiques et utiles. Dans la Société industrielle et commerciale du canton de Vaud, nous l'avons vu également travailler avec une remarquable ardeur. Les membres de la Société, comme les élèves de celle-ci, ont profité à plusieurs reprises des conférences qu'il a données sur les applications de l'électricité. Une question le préoccupait beaucoup: c'était de propager dans nos campagnes de petites industries qui pussent se concilier avec le travail des champs et permettre d'utiliser les trop longs chômages de la saison morte. Il fit à ce sujet un travail important, que la Société a publié dans son bulletin et qu'elle a répandu dans le pays; Cauderay a eu le plaisir de voir réaliser une partie au moins de ses idées.

Nous tenons à rendre ici un sincère témoignage d'admiration et de reconnaissance à ce modeste enfant du peuple qui, sans avoir pu profiter même de l'instruction que donnent nos collèges, était arrivé, par un travail persévérant et tout personnel, à se faire une place honorable dans la science à laquelle il avait voué sa vie et s'était attiré l'estime et l'affection de tous ceux qui le connaissaient par son caractère simple et bon. Cauderay était un exemple,

trop rare parmi nous, de ce que peuvent le travail et la persévérance. Puissent les regrets de ses concitoyens adoucir l'amertume du chagrin qu'un départ aussi prématuré laisse dans sa jeune famille, ainsi que parmi ses parents et amis. S. C.

La pneumonie. — Les Baumes du Jura.

Une maladie épizootique exerce depuis quelque temps de terribles ravages au sein de nos paisibles alpages du Jura et jette l'épouvante chez le berger comme chez le propriétaire. Les belles armailles qui, en mai dernier, gravissaient ces hauteurs, alertes et joyeuses, sont aujourd'hui décimées par le fléau. Dans quelques frais pâturages où les chants se mêlaient aux sons des clochettes, on n'entend plus aujourd'hui que le bruit sourd de la hache qui assomme ou du couteau qu'on affine avant d'ouvrir la veine.

Nous assistions, l'autre jour, à cette affreuse hécatombe, dans un endroit rendu plus lugubre encore par le voisinage d'une épaisse et sombre forêt de sapins. Le berger, la tête basse, le regard attristé, amenait lentement, les unes après les autres, ses fidèles compagnes de l'été, ces belles vaches auxquelles il s'était attaché et qui lui livrent leur traite soir et matin.

Toutes les demi-heures une nouvelle victime venait arroser de son sang la verte pelouse des *Begnines*, sacrifice qui devait se continuer jusqu'à l'anéantissement du troupeau tout entier.

Des délégués de l'autorité sanitaire et des hommes de l'art étaient présents, plusieurs gendarmes gardaient la place et de nombreux paysans des environs, groupés à quelque distance, assistaient, consternés, à ce triste spectacle.

Au fur et à mesure que l'œuvre de destruction s'accomplissait, les cadavres des bêtes saines étaient emmenés pour la consommation, tandis que ceux des bêtes malades, divisés par quartiers, étaient lancés au fond de grandes fissures de rocher vulgairement appelées *baumes* et très nombreuses dans le Jura. C'est à tort et sans connaissance de cause qu'on a critiqué ce mode d'enfouissement, puisque la nature du sol ne permet pas d'y creuser des fosses. La montagne est, du reste, tellement sillonnée de crevasses que celles-ci n'auraient pas tardé à recevoir les infiltrations des fosses voisines. Les expériences faites sur les lieux, au moyen du feu, ont démontré, en outre, que les baumes dans lesquelles on a lancé ces cadavres, sont fermées dans leur fond, qu'il n'y existe aucun courant d'air et qu'elles ne peuvent avoir de communication avec la plaine ou les vallées, par des sources ou de toute autre manière.

Comme nous venons de le dire, ces espèces de grottes verticales sont très nombreuses dans le Jura, et quelques-unes d'entre elles atteignent à d'effrayantes profondeurs, ce dont on peut se rendre compte en y jetant un petit caillou dont le trajet dure plusieurs secondes. Quelques descentes, au moyen de cordes, ont été opérées par de hardis bergers dans

ces puits naturels; mais arrivés à cent cinquante pieds de profondeur et éprouvant un froid glacial au milieu des ténèbres, ils n'ont guère été tentés d'aller plus avant.

La baume du *Chalet des Loges* est une des plus célèbres. On raconte à Bois-d'Amont qu'un voyageur retrouva une canne, qu'il y avait laissée tomber, au bord du lac des Rousses, les gens de la localité croyant ainsi à une communication entre ce lac et la baume.

Celle de *Creux* ou *Grande baume*, dans le Risoux, est une caverne offrant à son entrée une sorte de portail dont la profonde obscurité, ainsi que ses alentours silencieux et sauvages, dispose l'âme au saisissement. Un plan incliné permet de pénétrer à l'aide de flambeaux dans cet antre, à une centaine de pieds de profondeur; on y trouve de grandes excavations et des couches de glace.

Vers le commencement du siècle dernier, un homme de la famille RoCHAT étant passé, pendant l'hiver, de la vallée de Joux en Franche-Comté, ne revint point. Les parents, craignant qu'il n'ait été assassiné ou qu'il ne se soit perdu dans les neiges, le firent inutilement rechercher de tous côtés. Son fils, âgé de quinze à seize ans, s'imagina qu'il était tombé ou avait été jeté dans la *Grande baume*, et demanda à y descendre pour chercher le corps de son père. Sa famille, après avoir longtemps combattu ce projet hasardeux, y consentit enfin. A l'aide de longues cordes, et avec les plus grandes précautions, on le dévala aussi bas que possible; une lanterne attachée à sa poitrine éclairait sa descente; mais il ne vit que des rocs assez uniformément taillés, brillant çà et là de stalactites. Arrivé au-dessus d'un ruisseau souterrain, dont le bruit annonce le passage dans les profondeurs de la montagne, et ne pouvant aller plus loin, il donna le signal convenu et on le retira de ces solitudes effrayantes sans qu'il lui soit arrivé d'accident. Chacun admira son courage et applaudit à ce beau trait de piété filiale. Peu de semaines après, le corps du père fut retrouvé dans un autre endroit de la forêt du Risoux, où, surpris de nuit par de grandes neiges, cet homme avait péri.

Une noce de diamant.

Vingt-cinq années de mariage, ou les *noces d'argent*, c'est un bonheur qui se rencontre encore fréquemment dans nos familles, et qui, sans être la moyenne, ne s'en écarte cependant pas de beaucoup. Cinquante années, ou les *noces d'or*, sont déjà la grande exception, et l'on regarde comme privilégiés les époux qui ont pu, la main dans la main, atteindre le demi-siècle. Les exemples en sont rares cependant, et les chances d'y arriver diminuent à mesure qu'on approche du terme.

Il y a quelques semaines, à l'extrémité orientale du lac, un digne pasteur vaudois allait célébrer ses *noces de diamant*, c'est-à-dire le cinquantième anniversaire de son mariage; les invitations étaient